

**“PLUTÔT QUE DE CONDAMNER MAURICE LÉVY,  
NOUS DEVRIONS ÊTRE FIERS D’AVOIR DES PATRONS DE CETTE ENVERGURE.”**

Le patron de Publicis a été vivement critiqué pour avoir perçu une "rémunération différée" de 16 millions d'euros. Pour l'entrepreneur Philippe Mangeard, Maurice Lévy "n'a pas volé ou détourné cet argent. Il l'a gagné".



**Philippe  
Mangeard**

Philippe Mangeard est ingénieur agronome. Il est président de Modalohr (autoroutes ferroviaires) et de JKPM (Premier club international et anonyme de recommandations professionnelles). Il est vice-président d'Ubifrance depuis 2006.

**M**auvais procès pour mauvais calculs faits par tous ceux qui "hurlent" aux 16 millions d'euros "déclarés" par Monsieur Maurice Lévy.

**Le manager-entrepreneur à la tête de Publicis vient de, - mission accomplie -, et rappelons-le, en fonction d'un engagement d'investissement personnel et de résultats contractuellement faits à ses actionnaires il y a presque 10 ans, récupérer - enfin ! - son bonus.**

Certes, ce montant est colossal et il n'est pas sûr qu'une Assemblée générale des actionnaires en 2012 pourrait de nouveau approuver, en ces temps nouveaux où la raison semble apparaître à nouveau dans la fixation des revenus et bonus des dirigeants (voir l'article 20 du code de l'AFEP présidée par... Maurice Lévy), un tel "deal" d'objectifs de profits partagés entre un patron et sa société.

Fallait-il pour autant annuler cet engagement bipartite ? Non : la performance est là, les objectifs ont été plus que tenus. Nota : c'est encore plus de 50% de taxation sur cette somme qui vont être redonnés à l'Etat, toujours partageur en l'occurrence.

**Chacun pourra aussi calculer que ce montant - cumul de primes sur 9 ans - ne représente en fait qu'un bonus annuel bien inférieur à la moyenne constatée des patrons du CAC 40 et de nombre de spéculateurs ou traders qui ne créent véritablement aucune richesse, aucun emploi, aucune innovation de progrès pour notre société.**

**Maurice Lévy n'a pas volé ou détourné cet argent. Il l'a gagné en faisant gagner Publicis : emplois, rayonnement international et profits plus que substantiels dans un monde d'une concurrence impitoyable.**

Il peut en être fier, et nous devons être fiers de patrons de cette envergure. Il n'a ni créé, ni hérité de Publicis. Il en a fait un groupe mondial, diversifié, puissant et porteur d'une "french touch" qui fait école sur toute la planète.

**Si Monsieur Lévy avait tranquillement perçu ses bonus année après année, nul n'aurait rien dit et il aurait économisé beaucoup d'impôts. Il a eu l'honnêteté et pris le risque d'attendre la fin du contrat signé avec les actionnaires de Publicis.**

Si "Maurice" était plus discret, - mais il n'hésite jamais à afficher ses valeurs entrepreneuriales et à encourager les initiatives d'autres entrepreneurs -, il n'aurait intéressé ni Monsieur Hollande, ni les journalistes.

**S'il n'avait pas signé en 2011 ce manifeste demandant une surtaxation provisoire des hauts revenus en ces temps de crise, aucun esprit chagrin n'aurait fait ce raccourci stupide qui interdit aux "riches" d'être généreux.**

Ni spéculateur, ni rentier, ni footballeur, simplement travailleur acharné, laissons à ce patron visionnaire le soin de nous épater encore par une utilisation que je pressens originale de ce pactole... qui a déjà enrichi le discours des râleurs et jaloux.